© laliberte.ch 19-10-2026

swissdox.ch

Courrier des lecteurs

C’est une ineptie linguistique

Qu’un individu soit bilingue ou trilingue, j’applaudis et j’en suis même jaloux. Grâce à cette qualité, cette personne peut plus facilement échapper à la pauvreté économique de notre canton et travailler dans des régions plus attractives, en tant que pendulaires ou en s’y installant. Que Fribourg ouvre des classes bilingues ou trilingues, c’est respecter la demande légitime de parents bilingues ou désireux d’augmenter le potentiel de leurs enfants, j’applaudis encore.

Pierre PY, Villars-sur-Glâne

Qu’un individu soit bilingue ou trilingue, j’applaudis et j’en suis même jaloux. Grâce à cette qualité, cette personne peut plus facilement échapper à la pauvreté économique de notre canton et travailler dans des régions plus attractives, en tant que pendulaires ou en s’y installant. Que Fribourg ouvre des classes bilingues ou trilingues, c’est respecter la demande légitime de parents bilingues ou désireux d’augmenter le potentiel de leurs enfants, j’applaudis encore.

Mais proposer qu’une commune avec 10% d’habitants de l’autre langue puisse devenir bilingue, c’est une ineptie (LL du 9 octobre, «Le bilinguisme tient sa loi»). Un minimum de 30% est à mon avis une limite à respecter. De nombreuses élites fribourgeoises (universitaires, politiciens, etc.) parfaitement bilingues ont quitté notre canton. Pour les communes, ça va aussi coûter bonbon.

Lors d’un engagement pour un emploi communal et à l’Etat, le fait d’être bilingue va devancer les autres critères. Une famille romande a eu l’intelligence de déménager en Singine pendant dix-sept ans pour que les deux enfants deviennent parfaitement bilingues. Aujourd’hui, les parents sont revenus à Fribourg, leurs enfants habitent Zurich et le canton de Berne. Devenir bilingue est donc possible sans chambouler les lois existantes. Fribourg a déjà bien de sérieux problèmes à régler sans en créer de nouveaux.